## Liste de contrôle Stockage de marchandises en piles



## Dans votre entreprise, stockez-vous correctement vos marchandises?

Le stockage correct des marchandises garantit non seulement la sécurité des personnes et des marchandises mais aussi un travail rationnel.

Les principaux dangers sont:

- le renversement ou la chute de marchandises
- les trébuchements, les pertes d'équilibre de personnes à proximité
- les dangers liés aux moyens de transport.

Cette liste de contrôle vous permettra de mieux maîtriser ces dangers.

Remarque: les dispositions spécifiques aux produits dangereux (inflammables, toxiques) ne sont pas traitées par la présente liste de contrôle.



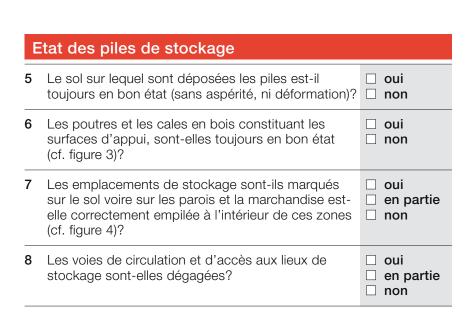
Référence: 67142.f

Vous trouverez ci-après une série de questions concernant la prévention des dangers liés au thème de cette liste. Si une question ne s'applique pas à votre entreprise, il y a tout simplement lieu de la barrer.

Si vous avez répondu X «non» ou X «en partie» à une question, des mesures s'imposent.

Veuillez les noter au verso.

## Elaboration des piles de stockage Avant la mise en place de la marchandise, avez-□ oui vous choisi judicieusement vos lieux de stockage? □ en partie □ non En particulier, il y a lieu de tenir compte: - de la qualité du sol (charge admissible, sol plat et régulier), - des conditions de visibilité des voies de circulation, - des flux du processus de production. La hauteur de vos piles est-elle correctement oui 2 définie (cf. figures 1 et 2)? □ en partie □ non Principaux éléments à prendre en considération: - caractéristiques de la marchandise, résistance, forme, déformations prévisibles (selon la marchandise consulter le fournisseur); - résistance et planéité du sol; - instabilité consécutive à des influences externes (movens de transport, vent); - proximité des infrastructures (éclairage, détection - libre passage pour le transport de charges aériennes. Au vu de ces considérations, la hauteur maximale des piles doit être réduite dans certains cas. Les directives de (dés)empilage sont-elles □ oui consignées et transmises à toutes les personnes □ en partie concernées? □ non L'empilage et le désempilage doivent pouvoir se faire sans devoir grimper sur les piles. □ oui Avez-vous tenu compte des risques encourus par les tiers (par exemple jeux d'enfants, vandalisme) □ en partie lors de la conception de vos lieux de stockage non extérieurs? Solutions possibles: - enceinte grillagée autour des piles - hauteur des piles réduite.



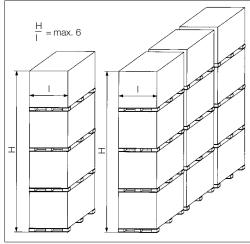


Figure 1: hauteur d'empilage à ne pas dépasser pour les piles de palettes ou d'autres contenants.

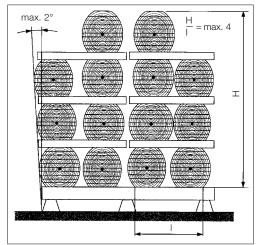


Figure 2: hauteur d'empilage à ne pas dépasser pour les piles de bois.



Figure 3: exemple de surface d'appui adaptée pour les piles de bois.



Figure 4: lieux de stockage signalés clairement.

9	Tout risque de renversement de vos piles ou de glissement de la marchandise est-il exclu (cf. figure 5)?	□ oui □ non
10	Tout risque d'endommagement de la marchandise située au bas de la pile par celle placée au-dessus (cf. figure 6) est-il exclu?  Les consignes d'empilage formulées par le fournisseur de la marchandise doivent être mises à disposition.	□ oui □ non
11	Disposez-vous des moyens ad hoc pour la mani- pulation de la marchandise à empiler (éventuelle- ment pinces, fourches spéciales)?	☐ oui ☐ en partie ☐ non
12	Les échelles et autres accessoires d'accès néces- saires sont-ils à disposition et en bon état (cf. figure 7)?	□ oui □ en partie □ non
13	Vos voies de circulation sont-elles correctement dimensionnées (cf. figure 8)?  Voir le feuillet d'information Suva «Voies de circulation à l'intérieur de l'entreprise», réf. 44036.f.	□ oui □ en partie □ non
14	Vos lieux de stockage intérieurs et extérieurs sont-ils correctement éclairés? Valeur minimale d'éclairement: 100 lux	□ oui □ en partie □ non



Figure 5: les objets cylindriques ne peuvent être stockés en sécurité que debout ou sur des palettes spéciales.



Figure 6: stockage de sacs avec planche intermédiaire. Pour conserver la qualité du produit, la hauteur d'empilage a été limitée à deux palettes.

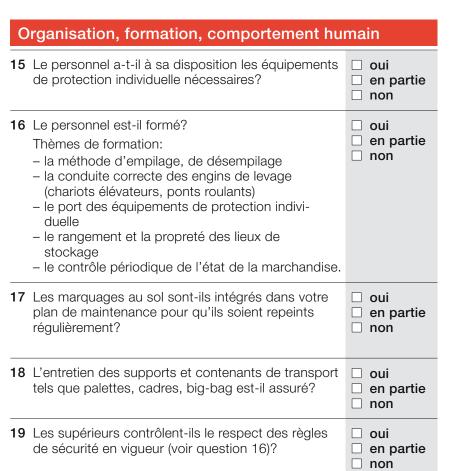




Figure 7: il faut utiliser des échelles/escabeaux sûrs.

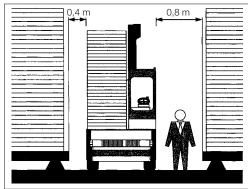


Figure 8: principe de dimensionnement des voies de circulation.

Si vous avez constaté d'autres dangers concernant ce thème dans votre entreprise, notez également au verso les mesures qui s'imposent.

Liste de contrôle remplie par:	Date:	Signature:

DI I					•	
Plan de mesures: 9	STOCKS	ade de	e marci	าลทด	ises en i	വിലട
i idii do illoodioo.		ago a	o iliaioi	Idild		31100

Lieux de stockage contrôlés:

N°	Mesure à mettre en œuvre	Délai	Respon- sable	Mesure exécutée		Remarques	Contrôle	
				Date	Visa		Date	Visa
		•						
				-				
		_						
				-				
		_						
				-				
					.			
		-	-					
				-				
				-				

Prochain contrôle le: (recommandé: tous les 6 mois)

Si vous voulez nous contacter, pour des renseignements: tél. 021 310 80 40-42 ou fax 021 310 80 49 pour commander: www.suva.ch/waswo-f, fax 041 419 59 17, tél. 041 419 58 51

Référence: 67142.f